

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
<b>Herausgeber:</b>	Visarte Schweiz
<b>Band:</b>	- (1922)
<b>Heft:</b>	2-4
<b>Artikel:</b>	Conférence du Comité du Kunstverein et du Comité central de la S.P.S.A.S. quant à la réorganisation du Turnus
<b>Autor:</b>	Righini, S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-624802">https://doi.org/10.5169/seals-624802</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quant à la réorganisation du *Turnus*. A cette conférence notre comité sera représenté par 3 membres.

Le président nous donne la bonne nouvelle que le gouvernement de Zurich a libéré la Caisse de secours de tout impôt. Nous devons ce beau résultat de nos démarches surtout au mérite et à l'insistance de l'ami de notre société, M. le Dr. Linsmayer.

Quant aux propositions pour le jury de l'Exposition nationale 1922 à Genève nous attendons la publication du règlement de cette exposition.

### Concours pour l'effigie du nouvel écu.

Nous avons informé par circulaire (du 28 février) toutes nos sections des étapes de cette affaire.

### Conférence du Comité du Kunstverein et du Comité central de la S.P.S.A.S. quant à la réorganisation du *Turnus*.

A l'issue de la conférence du 11 mars le président central a adressé aux membres du Comité central la lettre suivante que nous communiquons à nos sections.

Zurich, le 14 mars 1922.

Chers collègues,

Nous vous soumettons l'arrangement quant au *Turnus* que vos délégués ont conclu avec le Comité central du Kunstverein, le 11 mars, sous réserve de l'approbation des parties intéressées. De notre côté ont assisté aux délibérations MM. A. Mayer, 2<sup>ème</sup> vice-président, Huber, secrétaire central, et le soussigné. Malheureusement M. Hermenjat a dû s'excuser à cause de maladie.

Nous avons stipulé dans ce nouvel contrat, que le Jury du *Turnus* se compose du président, nommé par le comité du Kunstverein, de 6 membres qui doivent être des artistes professionnels, ainsi que les 6 remplaçants. Le comité du Kunstverein nomme le jury et garantit à la S. P. S. A. S. une représentation proportionnée à son importance, pourvu que les membres

de la S. P. S. A. S. participent au Turnus en nombre suffisant. La S. P. S. A. S. remet au comité du Kunstverein les propositions pour le jury, le comité du Kunstverein est obligé d'en nommer au moins la majorité du jury. La phrase du contrat antérieur «Cette liste des propositions ne lie pas le comité du Kunstverein» tombe donc.

Le comité du Kunstverein invite, d'accord avec le jury, un nombre d'artistes dont les œuvres constitueront au plus le quart de l'ensemble de l'exposition. — Ces artistes invités de la sorte ne pourront plus recevoir d'invitation de la part du comité du Kunstverein pendant au moins les deux Turnus suivants. On garantit aux artistes invités l'acceptation sans autre d'un certain nombre des œuvres envoyées.

Le nombre principal des œuvres envoyées au Turnus (participation générale) sera choisi par le jury.

Nous espérons avoir trouvé ainsi un accord avec le Kunstverein que nos collègues pourront accepter.

Recevez mes meilleures salutations

*S. Righini.*

### Estampe 1922.

Nos membres passifs entendront avec plaisir que c'est M. *Ernest Kreidolf* qui se chargera de l'Estampe 1922.

### COMMUNICATIONS DES SECTIONS

La section de **Genève**, au cours de son assemblée générale du 27 janvier, a réélu comme suit son comité pour 1922: Président: James Vibert; 1<sup>er</sup> vice-président: G. Maunoir; 2<sup>ème</sup> vice-président: L. Salzmann. Secrétaire: W. Métein; vice-secrétaire: E. Dumont. Trésorier: F. Schmied; vice-trésorier: L. Jaggi. Membres supplémentaires: A. Camoletti, A. Perrier, S. Pahnke, P. Néri, A. Guyonnet, E. Hornung, H. de Saussure, R. Guinand, Ph. Hainard, A. Mairet, G. Guibentif, G. Courvoisier, F. Bocquet, A. Silvestre.

### † Eugène Gillard.

Peintre et pédagogue, membre actif de la section de Genève, Eugène Gillard était une personnalité et chacun avait plaisir à le rencontrer. Son